

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAL

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION

Art.L1122-12 - Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer au jour et heure indiqués.

Art. L1122-13§1 - Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours avant celui de la réunion. elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art.L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le Président.

Art.L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu ; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Art.L1122-24 - Aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger.

L'urgence sera déclarée par les deux tiers au moins des membres présents ; leurs noms seront insérés au procès-verbal.

Toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée ; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document susceptible d'éclairer le Conseil.

Il est interdit à un membre du Collège Communal de faire usage de cette faculté. Chaque point de l'ordre du jour donnant lieu à une décision doit, dans les conditions établies par le règlement d'ordre intérieur, être accompagné par un projet de délibération. Le Conseiller communal qui demande l'inscription à l'ordre du jour d'un point donnant lieu à une décision joint à sa demande un projet de délibération.

Art.L1122-26§1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages ; en cas de partage, la proposition est rejetée.

Conformément à l'article 97 de la Loi communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **mardi 07 octobre 2025 à 19h30** en la salle du Conseil communal sise rue du Relais 1 à EMPTINNE (*).

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Vérification et validation des pouvoirs d'un Conseiller communal – Prestation de serment et installation du Conseiller communal
3. Communication - Décisions de tutelle - Information
4. Finances - Situation de caisse - Information
5. Modifications budgétaires n° 3/2025 - Décision
6. Modification budgétaire 1/2025: Fabrique d'Eglise de Emptinne – Prorogation du délai de tutelle – Décision
7. Modification budgétaire 1/2025: Fabrique d'Eglise de Scy – Prorogation du délai de tutelle – Décision
8. Modification budgétaire 1/2025: Fabrique d'Eglise de Achet– Prorogation du délai de tutelle – Décision
9. Budget 2026: Fabrique d'Eglise de Emptinne – Prorogation du délai de tutelle – Décision
10. Budget - Fabrique d'Eglise de Scy - exercice 2026 - Décision
11. Budget - Fabrique d'Eglise de Achet - exercice 2026 - Décision
12. Budget - Fabrique d'Eglise de Natoye - exercice 2026 - Décision
13. Budget - Fabrique d'Eglise de Mohiville - exercice 2026 - Décision
14. Budget - Fabrique d'Eglise de Hamois - exercice 2026 - Décision
15. Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages – Cout-vérité budget 2026 - Décision
16. Taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers issus de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés – Exercice 2026 – Adoption du règlement – Décision
17. Taxe communale indirecte sur la délivrance, par l'Administration communale, de tous documents administratifs – Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
18. Taxe communale sur les inhumations, les dispersions des cendres, les mises en columbarium ou en caverne - Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAL

19. Redevance communale pour la délivrance de carnets de mariage ou de cohabitation légale - Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
20. Redevance communale sur la mise à disposition de conteneurs à déchets de type « ménagers » lors de manifestations publiques et organisations de camps par les mouvements de jeunesse sur le territoire de Hamois – Exercices 2026 à 2031 inclus – Adoption du règlement – Décision
21. Redevance communale pour la délivrance des sacs-poubelles et sacs PMC – Exercices 2026 à 2031 inclus – Adoption du règlement – Décision
22. Redevance communale pour la fourniture de conteneurs à puce électronique d'identification, de conteneurs jaunes pour la collecte des papiers et cartons et pour la fourniture des accessoires de remplacement pour ces conteneurs – Exercices 2026 à 2031 inclus – Adoption du règlement – Décision
23. Redevance communale pour l'enlèvement des versages sauvages – Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
24. Redevance communale pour les services offerts par l'Accueil Extra-Scolaire (AES) communal proposés aux parents d'enfants de 2.5 à 12 ans - Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
25. Redevance communale fixant la tarification pour l'accueil des enfants et adolescents durant les plaines communales lors des vacances de printemps et d'été - Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
26. Redevance communale relative à la garderie scolaire organisée par la commune le matin et le soir - Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
27. Règlement communal sur les redevances relatives à la délivrance de documents administratifs en matière d'urbanisme et d'environnement pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
28. Redevance communale sur les prestations techniques des services communaux – Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
29. Redevance communale pour les prestations administratives en général effectuées par les services communaux – Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
30. Redevance communale pour l'octroi de concessions, pour leur renouvellement ainsi que pour l'ouverture d'une concession - Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision
31. Redevance communale sur les opérations d'exhumations de confort et sur le rassemblement de restes mortels - Exercices 2026 à 2031 inclus - Adoption du règlement - Décision

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAL

32. Perception et engagement des dépenses - Agents communaux chargés du paiement et de l'engagement de menues dépenses et de la perception de recettes en espèces - autorisation - Décision
33. Circulaire budgétaire 2026 - Information
34. ERRATUM_Octroi de subventions en numéraire diverses - Exercice 2025 - Décision
35. Collaboration avec l'intercommunale iMio - Recours à la procédure « in house » - construction d'un nouveau site internet communal incluant un package espace citoyen et un téléservice - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision
36. Entretien des voiries 2025 - CV-24.005a - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision
37. Investigation de la qualité du sol et des eaux souterraines par un expert agréé sur le site de Cheumont à Hamois - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision
38. Projet MigFoRest - Convention - Décision
39. Environnement - Poursuite de la démarche zéro déchet en 2026 - Décision
40. Elaboration d'un Schéma de Développement Communal (SDC) - Décision
41. Suppression d'une portion du chemin communal n° 39 située à front des parcelles cadastrées Hamois, 5e division, section D n° 193 et Ciney, 1e division, section C n° 55A - Décision
42. Convention de mise à disposition des infrastructures communales pour le co-accueil à l'école de Natoye - Approbation des conditions - Décision
43. Convention de mise à disposition des infrastructures communales pour le co-accueil de Hamois si Chaussée de Liège n°66 - Approbation des conditions - Décision
44. Commissions communales: Remplacement d'un représentant - Décision
45. Désignation des délégués à l'assemblée générale de l'Intercommunale B.E.P Crématorium - Remplacement d'un représentant - Décision
46. CLDR (Commission Locale de Développement Rural) - Remplacement d'un représentant - Décision
47. Désignation d'un représentant à l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO - Remplacement d'un représentant - Décision
48. Renouvellement de la Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.) - désignation du président et des membres (modification de la proposition du 26 mai 2025) - Décision

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAL

49. Proposition d'un délégué dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration de l'ASBL Contrat de Rivière Haute Meuse - Décision
50. Règlement d'ordre intérieur (ROI) du Conseil consultatif communal des aînés (CCCA) – Décision
51. Règlement d'ordre intérieur (ROI) de l'Accueil extrascolaire en milieux scolaires - Décision
52. Règlement d'ordre intérieur (ROI) pour l'accueil extrascolaire communal - Décision
53. Règlement d'ordre intérieur des plaines communales - Décision
54. Délégation du Conseil communal au Collège pour la constitution de la Commission de recrutement et de la Commission d'évaluation des Directeurs/trices d'école – Décision
55. Enseignement - Population scolaire au 30/09/2025 et Encadrement au 01/10/2025 - Information
56. Relais-sacré - Information
57. Questions orales d'actualité
58. Divers - Information

HUIS-CLOS

59. Délégation du Conseil communal au Collège pour les contractuels – Suivi
- 60 à 89 Ratifications de désignations à titre temporaire
90. Ratification d'une autorisation pour la prise d'un congé pour prestations réduites en cas de maladie ou d'infirmité
91. Ratification d'une prolongation d'autorisation pour la prise d'un congé pour prestations réduites bénéficiant aux membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques
92. Ratification d'une décision d'écartement et de la remise au travail dans le cadre de la protection de la maternité et d'un "congé de maternité et de mesures de protection de la maternité"
93. Ratification d'une demande d'autorisation de la prolongation d'un congé pour prestations réduites bénéficiant aux membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAL

94. Divers - Information

Par ordonnance

Le Directeur Général,
Marc WILMOTTE

La Bourgmestre,
Valérie WARZEE-CAVERENNE



(*) Pour tout besoin particulier relatif à l'accessibilité de la salle du Conseil communal, merci de le signaler à l'adresse mail suivante : e.gielen@hamois.be ou au numéro de téléphone suivant : 083/ 61 52 36